



Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans

Bloc 8

OBJECTIFS

Le stagiaire sera en capacité d'identifier les besoins nutritionnels du jeune enfant en proposant une alimentation équilibrée et diversifiée, dans un contexte et avec un matériel adapté au développement du jeune enfant.

PROGRAMME



APTITUDES :

- Préparer un biberon dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Accompagner le jeune enfant dans sa progression alimentaire : de l'alimentation lactée à la diversification de son alimentation.
- Proposer la diversification alimentaire du jeune enfant en fonction de son âge.
- Respecter les quantités de nourriture à donner au jeune enfant selon l'âge.
- Préparer des repas variés et équilibrés, adaptés à l'âge et aux besoins du jeune enfant en tenant compte des habitudes de la famille.
- Adapter les repas selon l'état de santé du jeune enfant.
- Accompagner l'enfant dans la prise de son repas avec les ustensiles et matériels adaptés.
- Privilégier un environnement adapté pour le confort du jeune enfant lors de la prise des repas.

SAVOIRS :

- Le biberon : préparation, hygiène et sécurité.
- Le repas du jeune enfant : apports journaliers en nutriments, quantités, préparation d'un menu type.
- Les laits infantiles : la composition, les différents types de lait.
- Les aliments : conservation des aliments et du lait maternel.
- Les principes généraux d'une alimentation équilibrée.
- Accompagner le jeune enfant dans la découverte de nouvelles expériences autour de l'alimentation : texture, couleur, goût.
- Les règles de mise en oeuvre de la diversification alimentaire chez le jeune enfant.
- L'hygiène, la prévention et la sécurité lors de la préparation et de la prise des repas du jeune enfant.

METHODE PEDAGOGIQUE



- Méthodes pédagogiques interactives : études de cas,
- échanges d'expériences,
- analyse des pratiques,
- apports théoriques

DUREE :

DATES

- 14 heures
- 2 jours
- Public visés : Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur
- Financement :

En accord avec votre employeur (pas d'avance de prise en charge)
48 heures par an dès la 1ère heure travaillée
Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil (Ex. en semaine si jour travaillé)
Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel (ex. samedi si non travaillé)
4.29 € net/heure de formation au 1er janvier 2018
Frais annexes : Frais KM domicile/lieu de formation par jour de formation, 0,211/KM
repas : 12€/jour .Le coût et frais annexes de la formation sont directement payés par Agefos-PME. Le revenu de formation est assujéti à l'impôt sur le revenu.

Module à finalité non certifiante/certifiant
Référence : MIAE20182018

Plan de formation Fin de formation
Remise d'une attestation de formation
Pour le stagiaire possédant un passeport : complété
Pour le stagiaire entrant pour la 1^{ère} formation continue :
Passeport délivré et complété

Toutes nos formations peuvent être mises en place dans votre commune. Contactez-nous !

Site internet : www.parentsaujourdhui.org ou formation@parentsaujourdhui.org
ou par téléphone : 06 25 58 18 25